



AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, que la Ville de Louiseville a vendu les terrains connus et désignés comme suit, à savoir :

- À Harvey Lavaute, le lot 5 458 433 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Maskinongé, pour un montant de 48 580,76 \$ taxes en sus ;
- À Les Constructions Lavaute inc., le lot 5 458 432 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Maskinongé, pour un montant de 48 580,76 \$ taxes en sus.

Cet avis est publié conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1, de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. c. C-19) et au Règlement numéro 721 relatif à la publication des avis publics municipaux.

DONNÉ à Louiseville, ce 26^e jour du mois d'août 2022.

Maude-Andrée Pelletier, greffière